

Aujourd'hui ; nos **premiers toits solaires citoyens** ont vu le jour et produisent déjà de l'électricité au nord de Redon, à La Chapelle de Brain.

Qu'est-ce qu'un projet citoyen ?

C'est un projet local porté par des citoyens, en lien avec les acteurs du territoire (particuliers, collectivités, entreprises), destiné à changer concrètement la vie des habitants. Chacun est invité à y participer. Les études techniques de chaque projet, les appels d'offre aux entreprises, l'instruction des dossiers ainsi que les investissements financiers sont assurés par un groupe d'habitants **volontaires**. C'est ainsi qu'est née, en 2018, l'**Association Etoile Solaire** (ETLS) pour permettre des installations photovoltaïques sur la région de Redon, en travaillant en partenariat avec l'Association Energie citoyenne en Pays de Vilaine.

Nos objectifs

Contribuer à l'autonomie énergétique du Pays de Redon

Porter des projets de production d'Energie Renouvelable (installation de centrales photovoltaïques)

Y associer les citoyens de façon participative

Impliquer les acteurs locaux tels que les élus, entreprises et associations du territoire dans toutes nos installations.

Nous effectuons également des démarches pédagogiques pour réduire les consommations d'énergie ».

Pourquoi produire l'énergie de façon locale ?

Environ 30% de l'énergie électrique produite dans une grosse centrale EDF est perdue dans le transport. Nous sommes partisans d'une production locale pour une consommation locale pour éviter cela.

De plus, un projet citoyen répond à des enjeux de meilleure intégration de la production dans son environnement. Comme pour les parcs éoliens, ces projets de toitures équipées de panneaux solaires, permettent des retombées économiques qui bénéficient au territoire. (Ainsi en 2020, les parcs éoliens ont permis de distribuer plus 710 000 € entre tous les investisseurs de la région de Redon). Il s'agit avant tout d'investissements militants en faveur de l'autonomie du territoire et de la transition énergétique...

Convaincus de l'utilité d'équiper les toits de bâtiments de collectivités, de bâtiments agricoles ou industriels, les membres de l'Association Etoile Solaire veulent aujourd'hui emporter les indécis dans cette **nouvelle révolution de la Transition Energétique**.

Consommer moins d'électricité, c'est contribuer à réduire le besoin et notre dépendance envers les grosses centrales électriques. **Nous devons participer à la relocalisation de la production, car la transition énergétique est un projet de société qui touche à nos modes de vie, à nos comportements, à nos valeurs.**

Contexte général : une France sans CO₂ en 2050, c'est possible :

« Un rapport détaillé montrant les voies possibles pour une France décarbonée d'ici 30 ans a été publié début 2021 par RTE (Réseau de Transport Electrique, filiale à 50% d'EDF) et par l'AIE (Agence Internationale de l'Energie), à la suite d'une commande du gouvernement. Le fait que cet objectif puisse être atteint, en se passant d'énergie nucléaire, est l'un des éléments marquants de ce document de 186 pages. Un pavé dans la mare pour la filière française de l'atome, malmenée par les déboires de ses E.P.R. en France et en Finlande, alors que se pose la question du renouvellement du parc des 58 réacteurs de notre pays. Ceux-ci atteindront l'âge limite des 60 ans dans une vingtaine d'années. Ils doivent d'ici là être rénovés ; ce que n'a toujours pas autorisé l'Autorité de la Sureté Nucléaire ». Cf : [Ouest France](#) du 28.01.2021.

Une importante dynamique est lancée !

Etoile Solaire vient d'achever sa 1^{ère} installation sur 2 toitures de la commune de **La Chapelle de Brain** (mairie et salle polyvalente) pour une production annuelle de 35 000 Kwh, destinée à une consommation locale.

D'autres projets sont à l'étude sur Allaire (extension du Foyer de Vie rattaché à l'EHPAD et bâtiments d'une exploitation agricole de la ferme de Brandéha), Peillac, Saint Nicolas de Redon/ à préciser ou pas ?...

En 2020 et 2021, nous avons déjà équipé 2 toitures appartenant à la commune de La Chapelle de Brain (35) sur les locaux techniques et salle des fêtes.



Pour fin 2022, une nouvelle installation verra le jour sur les bâtiments agricoles du GAEC bio de Brandéha à Allaire (56).



Architecture financière des projets

L'électricité produite est revendue sur le réseau électrique national ce qui permet de rembourser l'investissement initial et génère des intérêts à long terme pour les investisseurs.

La société S.A.S. citoyenne Kerwatt porte financièrement et juridiquement les Projets. Kerwatt est née de la réunion de différentes associations bretonnes porteuses de projet photovoltaïques citoyens (E-Kêr - 29, Dol Watt 35, Trégor Energ'éthiques - 22, Étoile Solaire - 35).

Cette structure commune permet de mutualiser les compétences (techniques, juridiques, comptables) et les coûts inhérents aux installations (banque, assurance, raccordement...).

Les projets solaires portées par les différentes associations sont mutualisés par Kerwatt. Cette approche assure une meilleure gestion des risques inhérents à chacun des projets. Kerwatt est gérée de manière coopérative.

En février 2022, la SAS Kerwatt recensait 166 actionnaires (dont une collectivité, 5 associations...).

Appel à soutien

Presque chaque semaine, l'association ETLS reçoit des demandes de toitures à équiper. Vous pouvez participer à cette aventure par votre soutien dans l'Association Etoile Solaire (bénévolat) et/ou en achetant des parts sociales (actions rémunérées) afin de favoriser l'implantation de nouvelles toitures photovoltaïques (1 action = 50 € ; 1 panneau = 6 actions = 300 € ; 5 panneaux = ma consommation annuelle personnelle).

« Grâce à vous, au cours de l'année à venir, de nouveaux toits équipés en panneaux solaires vont assurer plus d'autonomie du territoire ».

Contacts : etlsolaire@zaclys.net

P.S. : Les premières éoliennes citoyennes de France sont nées dans le pays de Redon sous l'impulsion d'Energie citoyenne en Pays de Vilaine (EPV) ; ce n'est pas moins de 14 éoliennes qui sont en activité de production...